



COMITE DEPARTEMENTAL ESCRIME PUY DE DÔME

Compte-rendu de la réunion de comité directeur du 1^{er} octobre 2012

Membres présents : Me Jean Paul Hervé, Thierry Kerguelin, Sophie et Pascal Vannereau, Alain Barrès, Jacqueline et Gérard Verbeke, Esnault Elisabeth, Me Michel Bellanger.

Membres absents excusés : Pierre-Yves Brégeaut

Invité : Monsieur Guy Pitiot

*Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2012 : à l'unanimité des présents

Salle du CROS à solliciter pour les prochaines réunions car la salle de la Maison des Associations est fermée tous les lundis.

Trésorerie :

Le nouveau trésorier émet le souhait de récupérer les relevés de compte. Les disquettes étant obsolètes et le logiciel inutilisable sur un ordinateur récent, il serait bien qu'il ait un logiciel et une clé USB. Approbation à l'unanimité pour l'achat d'un logiciel. Sophie Vannereau contactera Monsieur Tavernier pour le logiciel Ciel.

En ce qui concerne la signature, il faut attendre les modifications de la préfecture pour la mise en place des nouvelles signatures. Les personnes qui sont citées sont : Jean-Paul Hervé, Thierry Kerguelin, Gérard Verbeke.

En ce qui concerne les dépenses pour le stage à Saugues : problème soulevé à propos des 5 enseignants rémunérés qui étaient trop nombreux compte-tenu du nombre de stagiaires (27) : 17 du Puy de Dôme et 10 de l'Allier.

Statuts et règlements :

Modification : affiliation des clubs à la fédération

Pascal Vannereau : Quels sont les règles concernant la participation aux réunions du comité directeur du CD63 ?

Les licenciés peuvent participer aux réunions sur invitation, mais ne peuvent intervenir (Loi de 1901). Pour poser les questions, celles-ci doivent être faite par écrit et données au président qui a un pouvoir discrétionnaire et qui se fera le rapporteur. Ils sont présents à titre consultatif.

Règlement intérieur article 6 : il faut 2 vice-présidents demandés par la préfecture même si ce n'est pas obligatoire.

Ligne dans l'article 5 à supprimer

Nos deux vice-présidents candidats sont : Alain Barrès et Pascal Vannereau.

Gestion du matériel d'escrime : Il est stocké Impasse Paul Lapie à Clermont-Ferrand. Actuellement, il est géré par Monsieur Pitiot et Monsieur Rougeyron : entrées - sorties - réparations : envois si besoin aux fournisseurs concernés. Prêts par réciprocité avec le Stade clermontois pour les pistes et le matériel pour la Ligue d'Auvergne.

Le matériel de la ligue est également entreposé dans ces locaux.

Le matériel est prêté aux clubs pour l'organisation des tournois départementaux, ligue et zones...

Amortissement du matériel : 1,50€ par tireur inscrit dans un tournoi quel qu'il soit et 17 € par piste.

20€ forfaitaires uniquement pour les chronos et les pesons. Le reste est stocké au CIS à Vichy.

12 pistes métalliques plus le matériel pour les monter et 14 pistes de la Ligue.

L'inventaire du matériel et du stock fait par Guy Pitiot passera sur l'ordinateur de Jean-Paul Hervé. Les trousseaux de clés sont actuellement détenus par Messieurs Pitiot et Rougeyron. Une clé est en possession de Monsieur Frédéric Terrier. Les prêts étaient suivis grâce à un système de bons et de carnets à souches à remplir impérativement pour les sorties et avec vérification obligatoire au retour.

Coût d'une piste 2300 € environ. Il faut profiter du CNDS pour participer aux frais d'achat, sachant que le Conseil général apporte sa contribution une année sur deux.

Réparateur accommodant et intéressant sur le plan financier, 55 rue Saint-Alyre.

Stage du mois de février : à Fournol (Saugues ou Saint-Alyre). Stage important pour les escrimeurs et les parents. Intégration des escrimeurs de l'Allier. Mais priorité pour les escrimeurs du Puy de Dôme.

Stage ouvert aux trois armes. Objectifs : escrime et détente.

Question : Ce stage doit-il avoir lieu ? Rappel : ce sont les parents qui payent. Ceux-ci étaient moins intéressés par Saugues que par Fournol.

Alain Barrès parle de la politique de la Ligue : Interaction dans les départements du Puy de Dôme pour le fleuret et de l'Allier pour l'épée.

Participation des clubs du Puy de Dôme au stage de Saugues en 2012 : Volvic : 5 ; Champeix : 5 ; Clermont : 1 ; Chamalières : 1 ; Orcet : 4 ; Issoire : 1 ; Clermont-Ferrand : 1 = 17 / 27.

Michel Bellanger indique que : « Si le Puy de Dôme ne joue pas le jeu il y aura des problèmes d'effectifs »

Jean-Paul Hervé soulève le problème du stage payant ce qui implique le choix des parents (et les clubs ne peuvent pas influencer). Manque d'information par les clubs : les infos ne remontant pas toujours auprès des parents.

Alain Barrès fait remarquer que l'aspect communication est important et à améliorer pour le CD. Il est important de montrer la valeur ajoutée de ce stage aux parents.

En étant du Puy de Dôme, pourquoi un stage à Saugues en Haute Loire alors que Fournol n'est pas loin d'Ambert-Aranc. Pourquoi pas les 3 armes ? Pourquoi les autres départements... ?

Jean Paul Hervé fait remarquer que certains enfants ne pourront rien faire de la saison (et il soulève le fait que certains ne viennent pas pour des raisons financières). Coût 76 € + coût du déplacement.

Frais de stage : 2428 €, participation au stage : 2208 €.

Alain Barrés indique qu'il serait bon de penser aux coupons CAF, aux aides des comités d'entreprise...

Sophie Vannereau rajoute qu'une distribution de « flyers » annonçant l'existence du stage pourrait être faite sur les tournois auxquels les enfants participent.

Objectifs de ce stage : Pupilles Benjamins.

Suite à une intervention de Michel Bellanger sur la détection des jeunes au niveau des poussins et pupilles, Jean-Paul Hervé présente un tableau permettant de réfléchir pour orienter les objectifs des actions pouvant être menées. Il convient de prendre le temps de rassembler les jeunes de toutes catégories en favorisant leur épanouissement. Certes la compétition est éducative, mais elle ne doit pas faire l'objet de la priorité. En effet, si il y a trop de précocité, on trouve régulièrement des carences au niveau des fondements du mouvement et des habilités sportives, des blessures fréquentes, un épuisement prématuré, un risque d'abandon de l'entraînement et de la compétition, des performances irrégulières qui peuvent être élevées dans les catégories de - de 13 ans, - de 15 ans ou - de 17 ans pour qu'en seniors la réussite ne soit pas là....

Il convient de revoir, peut-être, les objectifs de «recherche de la performance » en replaçant l'enfant au cœur de l'activité...tout en lui permettant d'évoluer...mais à son rythme.

Age	Filles / Garçons	Thème
0 à 6 ans	Garçons et filles	Etre actif
6 – 8 ans	Filles	S'amuser grâce au sport
6-9 ans	Garçons	
8-11 ans	Filles	Apprendre à s'entraîner
9-12 ans	Garçons	
11-15 ans	Filles	S'entraîner à s'entraîner
12-16 ans	Garçons	
+ 15 ans	Filles	S'entraîner à la compétition
+ 16 ans	Garçons	

Le stage départemental pourrait être ouvert aux enfants 9- 12 ans.

- La saison pourrait comprendre : un stage et quatre animations dans l'année. Possibilité de faire découvrir les 3 armes.

Il y aurait 2 animations au premier trimestre, 1 au deuxième et 1 au troisième qui permettraient à des poussins, pupilles, benjamins de faire le même nombre d'assauts. Afin de répondre aux exigences de la communication extérieures au club (journaux, publicité, articles de journaux pour la promotion du club...), une finale départementale pourrait être organisée.

Il y aurait une récompense pour tous les participants à chaque animation : Exemple : 1 T-Shirt de couleur différente en fonction de l'animation.

Toutes les animations feraient l'objet d'appel à organisation. L'animation « fête de Noël » (la 2^{ème} du premier trimestre) pourrait être organisée par le comité départemental. Les frais d'inscription aux animations seraient de 5 € au maximum et le T-Shirt serait payé par le CD. Les maîtres d'armes seraient présents au titre de leur club....

L'esprit de l'animation : La rencontre d'escrime chez les petits doit s'appréhender de manière différente de celle de nos jeunes adolescents et adultes qui sont à la recherche d'autres sensations (réussite excellence surpassement de soi, sentiment de victoire).

Au contraire, ce que nous devons rechercher dans ces rencontres « amicales », c'est l'épanouissement de l'enfant dans la rencontre avec les autres. Ce n'est pas un affrontement, bien que nous soyons dans un sport d'opposition, l'enfant doit acquérir progressivement son autonomie dans son sport. Cela passe par l'apprentissage des règles, du règlement, des codes de conduite dans l'activité, le tout sur fond de jeu. La rencontre n'est que l'application à grande échelle du match en club, et ne doit pas effrayer l'enfant mais plutôt, lui apparaître comme une récompense à son travail sérieux fournit pendant les cours d'escrime.

La rencontre c'est l'apprentissage et la mise en situation de la vie en club et en collectivité.

C'est permettre aux plus grands du club de s'investir (arbitrage, accompagnement) et de connaître leurs cadets.

Etudier le projet Fournol jusqu'au 10 mars 2013 (envisager 7 /8/9 mars).

Sophie Vannereau contactera *Boris Penet* pour l'éventualité de l'existence d'un dossier sur les stages précédents. Faire suivre le dossier budget au trésorier *Thierry Kerguelin*. Possibilité de régler le stage en trois fois.

Diffuser un programme et ensuite un rapport sur le stage.

Ceci serait mis en place pas avant l'année prochaine

Les Perfects : regroupement d'enfants par année. Le dernier « Perfect » était à Issoire 2 participants (minimes). Qui finance ? Le CD peut-il participer ? Mais il faut qu'il fasse un choix : ou les « Perfects » ou le stage. Il va falloir prendre une décision : les reconduit-on ou pas ?

Il y aurait aussi la possibilité d'organiser une animation avant la fête des jeunes, pour se préparer pour l'année suivante (les futures animations de l'année prochaine).

Les points suivants ont été évoqués. Ils seront traités lors du prochain comité directeur.

a) Animation départementale Poussins Pupilles

b) Critérium départemental Poussins Pupilles et Benjamins le 17 mars 2013 à Champeix

Prochaine réunion le 10 décembre 2012 au CROS à 19 h

Les secrétaires
Elisabeth Esnault et Sophie Vannereau

Le Président
Jean-Paul Hervé